

2017

Projet pédagogique



Cécile Dubroca, Directrice
Emmanuel Quiquemelle, Directeur
artistique

Table des matières

Organisation générale	2
Présentation de l'équipe d'encadrement	2
Les directeurs et organisateurs	2
Les animateurs	2
Les professeurs.....	2
Le personnel technique	3
Le lieu et les dates	3
Public du séjour	3
Les intentions éducatives de l'association Josquin des Prés, et l'adhésion de l'équipe d'animation à ces valeurs	4
Journée type.....	8
Valeurs & Règles de vie	9
Le rythme de l'enfant	9
Sécurité médicale	10
Sécurité alimentaire	10
Sécurité des locaux.....	10

Organisation générale

Le 55^{ème} stage musical Josquin des Prés est organisé par l'association éponyme, dont le président actuel est Emmanuel QUIQUEMELLE. Ce séjour de vacances a lieu du 15 au 23 juillet 2017. Les jeunes seront hébergés pendant toute cette durée au lycée agricole de Sées (Normandie).

Ce stage est ouvert à tous les jeunes à partir de 6 ans, y compris aux personnes majeures. L'équipe d'animation aura à sa charge les mineurs. L'association est nationale, les stagiaires viennent donc de toute la France.

La spécificité du stage musical Josquin des Prés est la musique. Les stagiaires sont en cours environ six heures par jour ; différentes activités leur seront proposées :

- Apprentissage d'un ou de plusieurs instruments
- Participation à la mise en place de musique d'ensemble
- Initiation musicale pour les plus jeunes

Dans le but de favoriser le développement de leur sens artistique, ils suivront également des cours d'expression corporelle et de chant. Cette semaine se clôturera par une série de concerts, fruit du travail et de la collaboration entre stagiaires et professeurs.

Présentation de l'équipe d'encadrement

Une grande équipe d'encadrement sera présente tout au long de la semaine :

Les directeurs et organisateurs

- Emmanuel QUIQUEMELLE, Président de l'association et Directeur artistique du stage
- Cécile DUBROCA, Directrice de l'équipe d'animation (BAFD)
- Baptiste SANCHEZ, Directeur adjoint
- Caroline LEPRETTE, Administrateur de l'association

Les animateurs

- Alicia, Assistante sanitaire et animatrice
- Baptiste, Animateur
- Gwendal, Animateur
- Joévin, Animateur
- Léonore, Animatrice

Les professeurs

- Thierry BESNARD (clarinette)
- Sabine BOGAERT (danse)
- Benoît BURSZTEIN (violon)
- Hélène CLERC-MURGIER (clavecin)
- Sabine CORMIER (violon)
- Nicolas COURTIN (guitare)

- Sylvie COURTIN (piano)
- Aude GLATARD (chef de chœur)
- Sophie LEHELLE (orgue)
- Caroline LEPRETTE (flûte à bec)
- Pauline WARNIER (violoncelle)
- Marie-Noëlle VISSE (flûte à bec)
- Philippe LEFEVRE (piano)

Le personnel technique

- Une équipe de cuisiniers et personnels de cuisine composée de 3 personnes (Jean-Claude, Monique et Céline)
- Une équipe d'entretien des locaux composée de 2 personnes
- Le gardien du site

Le lieu et les dates

Le séjour aura lieu du 15 au 23 juillet 2017 au lycée Agricole de Sées, qui est un lieu accueillant avec 3 vastes dortoirs, un théâtre, un foyer, de l'espace pour les jeux en extérieur ainsi qu'un terrain de basket et un de rugby. Les dortoirs sont à des étages différents, mais regroupés dans le même bâtiment ce qui permet d'en avoir un pour les filles, un pour les garçons, et un pour les professeurs ; et dans le même temps un endroit où l'équipe d'animation peut assurer la surveillance.

Cette année, le réfectoire du lycée étant en travaux, les enfants se restaureront au réfectoire du collège (à 200 mètres), encadrés par les animateurs ou les professeurs pour le trajet entre le lycée et le collège.



Lycée Agricole
Rue du 11 Novembre 1918
61500 Sées

Public du séjour

Le public est très varié car les stagiaires sont acceptés à partir de 6 ans, et il n'y a pas d'âge limite ! L'équipe d'animation a à sa charge les stagiaires mineurs, mais les stagiaires majeurs sont cordialement invités à participer aux activités de groupe. Le stage se passe à Sées, mais les stagiaires viennent de toute la France.

Intentions éducatives, objectifs pédagogiques

Les intentions éducatives de l'association Josquin des Prés, et l'adhésion de l'équipe d'animation à ces valeurs

Deux priorités éducatives font l'objet d'une attention particulière :

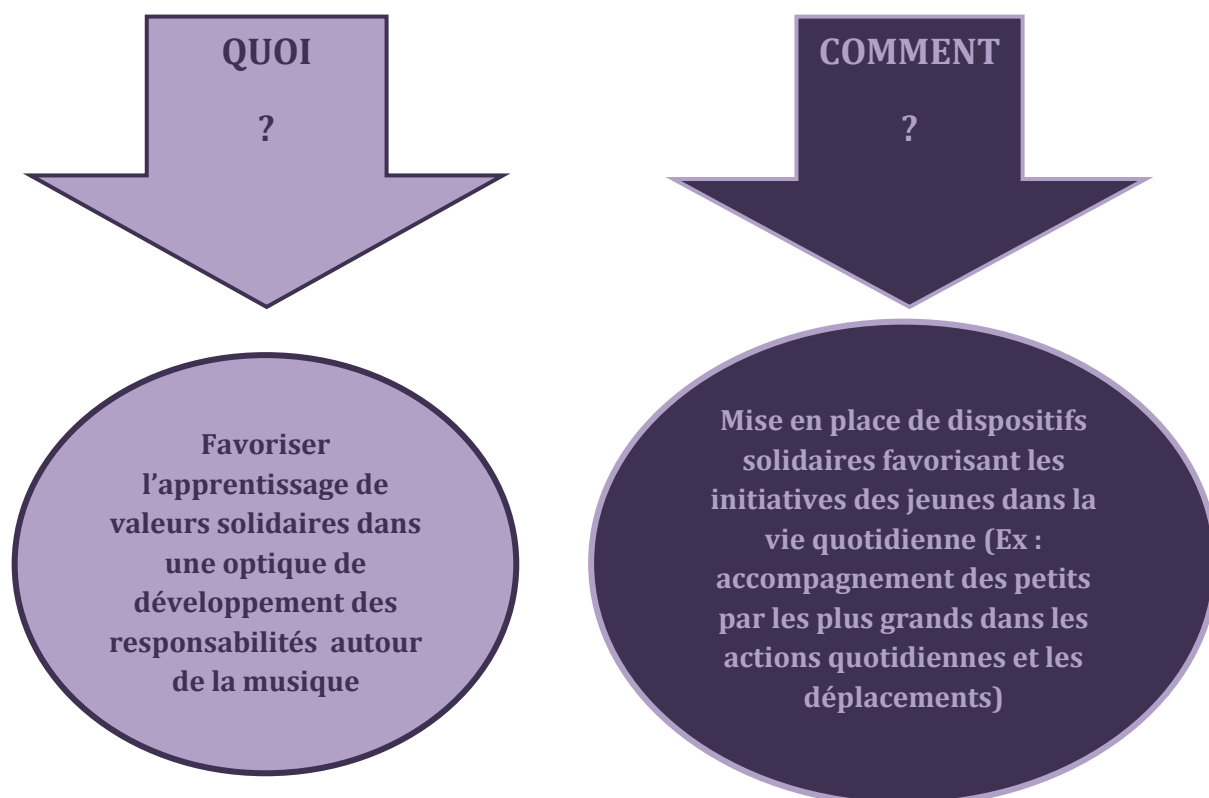
Rassembler des jeunes
d'horizons différents

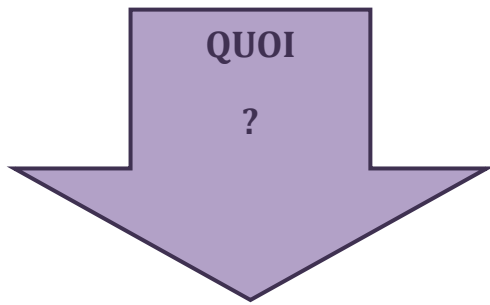
Vivre et partager une
aventure intense et

En effet, par son essence même, la musique permet l'**expression personnelle** et suscite les **émotions**. Elle permet également le **développement personnel**, l'**estime de soi**, et favorise la **socialisation** (notamment par la musique d'ensemble qui nécessite d'apprendre à s'écouter, de prendre en compte le groupe, en créant quelque chose ensemble...). On peut donc apprendre, par la musique, à développer des valeurs **humaines**.

Les intentions éducatives et objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation propose de compléter ces valeurs musicales par d'autres, plus centrées sur la « vie quotidienne ». Elle souhaite :





Favoriser les contextes où les jeunes pourront développer leur autonomie

Favoriser l'apprentissage de la compréhension et de l'acceptation des différences

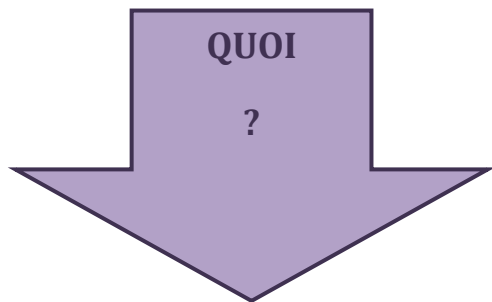
Favoriser un contexte de détente en dehors des cours



Proposer des moments où les jeunes sont en autogestion (sur certaines activités du début d'après-midi)

Prise en compte des individualités dans tous les moments, notamment de la mixité (ex : couchers échelonnés, différenciation des activités selon les âges, assurer respect de la parité, dans la mesure du possible, lors des activités)

Propositions d'activités qui auront pour but la détente des stagiaires (activités calmes ou sportives selon les besoins et les envies)



Favoriser un contexte positif et rassurant autour de la musique pour contrer le stress qui pourrait charger les esprits, notamment à cause des concerts de fin de stage

Elargissement du rapport à la musique en dehors des moments de cours (ex : Jam Session, soirée scène ouverte)

Favoriser l'ouverture aux autres et la vie de groupe

Par des propositions d'activités communes pour tout le groupe, avec des équipes différentes chaque jour, de façon à ce que les stagiaires puissent se rencontrer, échanger, s'amuser, se découvrir

Les adultes et les stagiaires vont être amenés à vivre ensemble, à travailler ensemble, à interagir dans le respect d'une certaine philosophie.

L'animateur a un rôle d'**encadrement** et d'**animation**. Tous les animateurs sont chargés d'assurer la **sécurité physique et mentale** des enfants. Ils sont également les garants de la bonne marche de la **vie collective**. Dans un souci de cohésion d'équipe les animateurs doivent adopter la même attitude générale vis-à-vis des enfants. Il est du devoir de l'animateur d'instaurer une relation de **confiance** entre les enfants et lui, de façon **individuelle et collective**. Cependant, il doit être attentif à ne pas dépasser les limites de son statut, toujours dans un souci de **cohésion d'équipe**, pour que les enfants n'identifient pas un animateur plus permissif qu'un autre, mais également par adhésion à une **philosophie commune**.

L'équipe d'animation se doit d'être attentive aux **besoins** de chaque enfant, sans distinction aucune : des **bilans réguliers** seront effectués avec l'équipe au complet, aussi souvent que nécessaire, pour pouvoir vérifier que chaque enfant trouve sa place, se sent bien, dans un souci de **bienveillance**. L'équipe d'animation doit être dans une démarche éducative de **valorisation** et d'**encouragement** des enfants car les animateurs sont garants du **développement** de l'enfant.

Lorsqu'un enfant (ou plusieurs) rencontre un (ou des) problème(s), les animateurs doivent veiller à apporter leur **aide** tout en restant **impartiaux**. Si un problème nécessite des mesures, l'équipe d'animation discutera **collectivement** de sanctions à appliquer. Si « sanction » il doit y avoir, elle sera à but **éducatif**, et tendra à aider les enfants à **prendre conscience** de leurs actes. Le but de la démarche de la sanction est de procéder à une **réparation** lorsqu'un dommage est causé. Les punitions (sans valeurs pédagogiques ni éducatives) sont bannies de la philosophie de l'équipe d'animation. Les sanctions seront appliquées en fonction de la gravité de l'acte, du contexte et des personnes impliquées. Les animateurs veilleront à ce qu'aucun enfant n'étant pas impliqué n'en subisse les conséquences, dans la mesure du possible et pour le **bien collectif**.

Les enfants seront amenés à côtoyer des animateurs, des professeurs et des personnes chargées de la cantine et de l'entretien. L'équipe d'animation veillera à ce que le même **respect** soit montré entre chaque enfant et chaque adulte, **récioproquement**.

Lors d'un stage musical, les parents laissent leurs enfants à la charge des organisateurs. Ces derniers sont **disponibles** pour répondre aux questionnements des parents. Cependant, il n'est pas dans le rôle des organisateurs de faire un compte rendu régulier du stage aux parents. A l'inverse, si un enfant rencontre un problème important, les parents seront **informés** le plus rapidement possible, par le directeur artistique ou la directrice de l'équipe d'animation.

Journée type

07h30 – 08h30 : Lever, douches

Le lever s'effectuera à partir de 7h30. Les enfants qui se réveillent plus tôt devront veiller à ne pas gêner le sommeil des autres. Les animateurs se chargeront de veiller à ce que les enfants soient lavés et aient mangé avant le début des cours à 9h15. Une douche par jour sera obligatoire soit le matin au lever soit le soir avant de se coucher.

7h30 – 09h00 : Petit déjeuner

Les repas seront servis dans le self du lycée. Chaque stagiaire a donc la possibilité d'équilibrer son plateau selon ses goûts. Les menus seront élaborés selon les critères de nutrition équilibrée par l'équipe de cuisiniers et vérifiés par la direction.

09h15 – 12h30 : Cours du matin

Durant les temps de cours, les enfants sont à la charge de leurs professeurs, y compris pendant la pause de 15 minutes où l'accès aux chambres sera interdit.

12h30 – 13h30 : Déjeuner et temps libre

À chaque repas, un ou deux animateurs assureront le recensement des enfants sur le cahier de présence du self, les autres mangeront avec les enfants et assureront la surveillance dans la cour des stagiaires ayant fini leur repas ; un temps calme ou une sieste pour les plus jeunes sera mis en place dans les dortoirs, encadrés par un ou deux animateurs.

13h30 – 16h30 : Cours de l'après-midi ou activités selon l'emploi du temps de chaque groupe

16h30 – 17h00 : Goûter et rassemblement

Le goûter permettra aux stagiaires de se retrouver et de se détendre, mais sera également un temps qui permettra à tous les acteurs de se retrouver et d'échanger autour de ce qui ne va pas, et de ce qui va bien : tous les stagiaires, tous les professeurs, et toute l'équipe d'animation seront conviés à ces temps.

17h00 – 19h00 :

- Activités pour les plus jeunes
- Cours et/ou travail personnel pour tous les autres stagiaires

19h00 – 20h00 : Dîner

20h00 – 21h15 : Veillée

Valeurs & Règles de vie

L'équipe d'animation doit veiller à ce que les **règles de vie** soient en adéquation avec les **valeurs** du projet pédagogique. Les règles de vie seront établies **collectivement** au début du séjour, entre les animateurs et les enfants pour que ces derniers puissent se les approprier. Les animateurs les laisseront en poser, puis ajouteront certaines règles **incontournables** (les « non-négociables ») si elles n'ont pas été proposées au préalable.

Le rythme de l'enfant

Chaque enfant est **différent**, avec son rythme propre, ses besoins propres. Les animateurs veilleront à ce que les **individualités** soient respectées. Il faut également penser à ce qui est le mieux pour le **groupe**, ne pas favoriser un enfant au détriment d'un autre.

Le coucher sera **échelonné**, tout comme le lever. Les animateurs seront attentifs à ce que les enfants ne soient pas trop fatigués, et ajusteront les activités et les temps de repos ou de sommeil si besoin. Les veillées des soirs de veille de **concerts** seront plus calmes et plus courtes que les autres, pour que les stagiaires puissent se reposer et être en forme le lendemain.

- Les moins de 10 ans se coucheront à 21h00 (dès la fin de la veillée)
- Les 10-13 ans à 21h30
- Les 14-16 ans à 22h00
- Les 17-18 à 23h00

Sécurité médicale

Un **assistant sanitaire** sera présent sur tout le séjour. Alicia a renouvelé en juin son PSC1 (Premiers secours) nécessaire à l'exercice de cette fonction, et connaît toute la réglementation de la gestion sanitaire en séjour de vacances. Si un enfant se fait un petit « **bob** », il sera soigné sur le centre. Si c'est plus sérieux, l'enfant sera emmené chez le **médecin** ou à l'**hôpital**, selon la gravité. Le **SAMU** et le **médecin de garde** le plus proche seront prévenus qu'un stage avec une soixantaine de stagiaires se tiendra au lycée agricole. Chaque enfant doit arriver avec sa **fiche sanitaire** complétée, pour que l'assistante sanitaire puisse en prendre connaissance rapidement. Si un enfant doit prendre un traitement, l'**ordonnance** doit être jointe obligatoirement à la fiche sanitaire (même pour les médicaments délivrés en pharmacie sans ordonnance, traitements de confort, homéopathie...). Si un enfant est malade, l'assistant sanitaire n'est pas autorisé à donner de **médicament** à un enfant, sauf autorisation d'un médecin ; l'autorisation des parents seul n'est pas valable car la législation interdit qu'un traitement soit donné sans l'accord signé ou oral et enregistré (conversation téléphonique avec le SAMU par exemple) d'un médecin. De ce fait, aucun risque ne sera pris.

Lors des sorties, chaque animateur sera muni d'une **trousse de secours**. Il y en aura également à tous les endroits du site où peuvent se trouver les enfants (dortoirs, foyer, théâtre, self).

Sécurité alimentaire

Les menus ont été élaborés par l'équipe du personnel de cuisine, et vérifiés par l'équipe de direction, conformes aux normes HACCP. Les repas seront variés et équilibrés, et respecteront les particularités alimentaires des stagiaires. La traçabilité sera gérée par le personnel de cuisine.

Le personnel de cuisine respectera les normes HACCP et les obligations concernant les locaux de cuisine, et l'équipe de direction veillera à ce qu'elles soient respectées de toute l'équipe d'encadrement.

Sécurité des locaux

Le lycée agricole respecte les normes de sécurité des accueils de mineurs. L'équipe de direction s'assurera avant le début du séjour que tout y est conforme. Les numéros d'urgence seront affichés dans tous les endroits du site où peuvent se trouver les enfants, ainsi que des plans du lycée, avec les indications d'évacuation. Des extincteurs seront présents un peu partout sur le site.